

SALAires NEGO NATIONALE



Malgré une année chahutée par la crise sanitaire et des prévisions de risques futurs, les négociations nationales salariales pour les employés de la branche Crédit Agricole ont abouti à un accord.

Après une augmentation de +0,80 % en 2020, la proposition initiale d'augmentation du salaire conventionnel de la part de la FNCA était de +0,20 %. Suite à de multiples argumentations, contre-propositions et suspensions de séances, la CFDT a obtenu +0,45 % d'augmentation des RCE, RCI et RCC.

Cette augmentation pérenne et générale vient en complément des augmentations individuelles et collectives, qui seront négociées dans chaque Caisse Régionale (attributions de RCI notamment).

Cette augmentation vient récompenser l'investissement des salariés du Crédit Agricole dans leur quotidien.